

Paris, le 12 juillet 2016

1^{ère} édition du Trophée Sable en Seine : les entreprises récompensées

A l'occasion du 15^{ème} anniversaire de Sable en Seine, les membres du comité de pilotage (HAROPA-Ports de Paris, les Services des canaux de la Ville de Paris, l'UNICEM Ile-de-France, Point P et Raboni) organisent le premier « Trophée Sable en Seine ». Quatre entreprises se sont ainsi vu remettre leur trophée par Catherine Rivoallon, présidente du Conseil d'administration de HAROPA – Ports de Paris et Dominique Duval, présidente de France Nature Environnement Ile-de-France, au Pavillon de l' Arsenal lundi 11 juillet, à l'occasion du bilan des Schémas de services portuaires d'Ile-de-France.

- **De la Charte Sable en Seine à une Charte d'amélioration continue des Ports**

Sable en Seine est une démarche volontaire, initiée en 2000 par HAROPA - Ports de Paris, et les organisations et entreprises phares du secteur du BTP (UNICEM, Point P, Raboni), qui institue une démarche d'évaluation annuelle visant l'amélioration continue de l'intégration urbaine, architecturale et paysagère des sites et installations et la maîtrise de leurs impacts environnementaux à travers l'adhésion à une Charte du même nom.

Elle repose sur quatre piliers :

- › S'engager : chaque entreprise signe la charte, finance ses audits et s'engage à améliorer son intégration dans un calendrier défini.
- › Mesurer : un prestataire unique et indépendant réalise un audit annuel de chaque installation.
- › Progresser : à l'issue de l'audit annuel, les signataires s'engagent à mettre en œuvre un plan d'action.
- › Communiquer : les riverains, les associations et les élus locaux sont informés des résultats des audits et des plans d'actions engagées.

Aujourd'hui, la Charte Sable en Seine s'élargit et devient une véritable Charte d'Amélioration des Ports :

- › Elle s'étend géographiquement aux canaux de la Ville de Paris (une dizaine de sites sur les canaux de l'Ourcq et Saint-Denis).
- › Elle se développe pour intégrer les entreprises de la filière produits valorisables : la FNADE et FEDEREC s'engagent aux côtés de HAROPA - Ports de Paris, dans l'élaboration d'une Charte des produits valorisables, qui démontre une volonté commune d'insérer les activités industrielles dans l'espace urbain, tout en contribuant à leur développement.

- **Les entreprises récompensées**

Dans le cadre de la mise en place du Trophée Sable en Seine, un jury pluridisciplinaire composé d'élus, d'architectes, de responsables d'associations environnementales, de personnalités qualifiées du monde portuaire et des entreprises adhérentes de la Charte a sélectionné quatre entreprises dans les catégories suivantes :

- › Qualité architecturale et urbanistique :
RABONI, port d'Issy-les-Moulineaux (92)
- › Environnement et biodiversité :
STANOP, port de Conflans (78)
- › Ouverture à la ville et mixité des usages :
EQIOM, port de Pantin (93)
- › Innovation logistique :
CEMEX, port d'Ivry-sur-Seine (94)

La nouvelle agence **Raboni** à Issy-les-Moulineaux, qui joue la carte de l'épure et de la transparence (façades vitrées, arches de béton mat, éclairage nocturne de type LED, etc.), est lauréate dans la catégorie « Qualité architecturale et urbanistique ».

L'entreprise **Stanop** a, quant à elle, remporté le Trophée dans la catégorie « Environnement et biodiversité » pour les aménagements réalisés sur site en termes de végétalisation et de traitement des eaux usées.

Eqiom est lauréate dans la catégorie « Ouverture à la ville et mixité des usages ». En effet, outre la qualité architecturale du bâti, la réhabilitation complète du site où s'implante la centrale à béton, a permis une meilleure intégration à la ville sur les plans économique, environnemental et social.

En termes d'« innovation logistique », c'est l'entreprise **CEMEX** qui a remporté le trophée pour la mise en place d'une chaîne logistique efficace pour l'évacuation des encombrants, en collaboration avec le SYCTOM, agence métropolitaine des déchets ménagers.



Les lauréats du Trophée Sable en Seine 2016

Une exposition photo itinérante des sites candidats sera organisée à partir du mois de septembre sur les ports de Bonneuil, Javel, Gennevilliers et Limay. A découvrir aussi sur : www.haropaports.com/paris



RABONI à Issy-les-Moulineaux



STANOP à Conflans



EQIOM à Pantin

CEMEX à Ivry-sur-Seine



A propos de HAROPA – Ports de Paris

HAROPA- Ports de Paris a pour mission le développement du trafic fluvial grâce à la création et l'exploitation des ports en Ile- de-France. Chaque année plus de 20 millions de tonnes de marchandises sont manutentionnées sur les ports fluviaux soit l'équivalent d'un million de camions en moins sur les routes. Membre de HAROPA aux côtés des ports maritimes de Rouen et du Havre, il assure une ouverture maritime au Grand Paris. Comptant parmi les plus grands ensembles portuaires européens, HAROPA est connecté à tous les continents et dispose de près de 500 hectares de terrains et réserves foncières le long de l'axe Seine. HAROPA accompagne ses clients dans la mise en place et la gestion de systèmes logistiques compétitifs et durables pour desservir le premier bassin de consommation européen avec 25 millions d'habitants.www.haropaports.com

Contacts

Marine Chaumon : + 33 (0)1 40 58 28 74 - + 33 (0)7 85 93 94 51 – marine.chaumon@haropaports.com